Savoir analyser les accidents du travail et les maladies professionnelles et mettre en oeuvre un plan d'actions

Ref: BL-SST-ANALYSE-ATMP

DURÉE : **2 Jours** (11H)
Prix : **940,00 € HT**

BLENDED LEARNING

Objectifs et compétences visés

- Définir ce qu'est un accident du travail, un accident du trajet et une maladie professionnelle
- Appréhender les différentes étapes et la méthodologie d'analyse d'un accident de travail (arbre des causes)
- Appréhender les différentes étapes et réponses à apporter à une demande de reconnaissance de maladie professionnelle
- Définir et assurer un suivi du plan d'actions découlant des analyses AT/MP.

À qui s'adresse la formation ?

Profils

Ingénieurs, techniciens et conseillers en santé sécurité au travail, préventeurs, animateurs santé sécurité en entreprise. Assistants et conseillers de prévention de la fonction publique d'état et territoriale. Infirmier(ère)s du travail. Membres du CSE/CSSCT. Personnel des ressources humaines.

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire à cette formation.

Pour la formation, vous avez besoin d'un ordinateur, d'une bonne connexion Internet et d'un casque audio avec micro.

Contenu de la formation

1 - Modules E-LEARNING à visionner en autonomie (1h00)

- Définitions de l'accidents du travail, de l'accident du trajet, des maladies professionnelles
- Accident du travail: comment construire l'arbre des causes

2 - Etude de cas (3h00):

- Travail en autonomie sur une étude de cas associée à des questions portant sur différentes notions abordées dans les modules E-LEARNING.

3 - Présentiel (7h00)

- Validation des notions abordées au sein des modules E-LEARNING
- Etude de cas: point sur les exercices réalisés en autonomie
- Autres exercices de mise en application
- Quiz d'évaluation sur l'ensemble des notions abordées.

Les modules E-LEARNING doivent être visionnés avant la réalisation de l'étude de cas.

Modalités

Modalités d'évaluation

Un Quiz d'évaluation aura lieu en fin de cursus sur l'ensemble des notions abordées.

Nos plus

Les modules E-LEARNING sont créés par des experts métiers.

Des QCM d'entrainement et une fiche de synthèse sont disponibles pour chaque module E-LEARNING.

Une étude de cas et différents exercices permettent de travailler sur l'arbre des causes, la proposition de mesures de prévention, la demande de reconnaissance d'une maladie professionnelle.

En bref

21000
stagiaires / an

Des infrastructures pédagogiques uniques

+ de 500
diplômés / an

+ de 400
intervenants

Les prochaines sessions

Du 31/05/24 au 10/06/24	**Paris**	**940,00 € HT**
Du 12/11/24 au 13/11/24	**Paris**	**940,00 € HT**

Besoin d'information sur votre prochaine formation ?

Quelle que soit votre interrogation (choix de la formation, contenu, objectifs visés, modalités d’apprentissage, financement...), nous sommes à votre écoute.

0821 20 2000